

ARTICLE

AUGUST & DEBOUZY A CONSEILLÉ MICROSOFT POUR L'ACQUISITION DE NOKIA (ACTIVITÉ TÉLÉPHONIE MOBILE ET SERVICES)

Corporate - M&A Immobilier et Construction | 14/05/14 | Jérôme Therond

Le cabinet August & Debouzy a conseillé le groupe Microsoft dans le cadre de l'acquisition de l'activité téléphonie mobile et services de Nokia.

Ce rachat comprend l'équipe de conception, la plupart des sites et activités de fabrication et d'assemblage, ainsi que les activités de supports de ventes et marketing de Nokia.

Le montant global de l'opération est de l'ordre de 5,44 milliards d'euros.

August & Debouzy a conseillé le groupe Microsoft pour la partie française de l'acquisition de l'activité téléphonie mobiles et services de Nokia.

Les avocats d'August & Debouzy intervenus dans cette opération sont Ferenc Gonter, associé, Jérôme Théron, counsel, ainsi que Julien Włodarczyk, avocat senior.
